Les écoles musulmanes dans le viseur des élus (màj vidéo)

01/07/2016 à 7h50

A Toulouse, dans une école primaire musulmane, toutes les petites filles voilées apprennent les mathématiques, le français. Mais cette école est hors contrat avec l'Éducation nationale, et sa seule contrainte est de fournir le même enseignement que dans les autres écoles.

A cela s'ajoute la lecture de sourates du Coran ou l'apprentissage de la prière. Pour exercer, les professeurs convertis doivent seulement avoir le baccalauréat. Le gouvernement souhaite mettre en place des contrôles car après inspection, il semblerait que 6 écoles sur 8 seraient déficientes.

lci.tf1.fr